

## BULLETIN D'INFORMATION n° 1/2020

Chers habitants,

Dans le cadre de l'épidémie de Covid19 qui touche actuellement la France, nous souhaitons vous apporter les informations nécessaires concernant les services accessibles et ceux qui sont fermés mais aussi les coordonnées des personnes à contacter en cas de besoin.

**Pour avoir un suivi régulier des informations, nous vous invitons à consulter le site de la Commune [www.breuschwickersheim.fr](http://www.breuschwickersheim.fr)**

Nous souhaitons également mettre en relation les personnes, de Breuschwickersheim et des environs, qui proposent des services et ceux qui en auraient besoin. Si vous souhaitez figurer dans la prochaine édition et/ou sur le site de la Commune, merci de nous envoyer un mail avec vos coordonnées et la démarche proposée à [accueil.mairie@breuschwickersheim.fr](mailto:accueil.mairie@breuschwickersheim.fr)

Nous vous remercions par avance et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Vos élus

### **SERVICES MUNICIPAUX – MAIRIE :**

L'accueil physique de la Mairie est fermé jusqu'à nouvel ordre. Les services municipaux restent disponibles pour toute demande, par mail à [accueil.mairie@breuschwickersheim.fr](mailto:accueil.mairie@breuschwickersheim.fr) et [chloe.koch@breuschwickersheim.fr](mailto:chloe.koch@breuschwickersheim.fr).

Pour toute demande urgente, si vous ne maîtrisez pas les outils informatiques ou si un appel téléphonique est nécessaire, **vous pouvez contacter l'Adjointe au Maire, Mme Doris TERNOY, au 06.07.08.35.50 ou le Premier Adjoint, M. Lucien KRATZ, au 06.76.28.61.50**

L'établissement des actes de naissance, des actes de reconnaissance, des actes d'enfant sans vie et des actes de décès sont maintenus par voie dématérialisée ou sur rdv. Les demandes peuvent être envoyées par mail ou en cas de besoin d'un contact téléphonique merci de vous adresser aux coordonnées susmentionnées.

Suite aux arrêtés ministériels et préfectoraux, **l'accès aux salles communales est interdit tout comme l'accès à l'aire de jeux, au city stade, aux terrains de sport, aux pistes cyclables, aux jardins et parcs....**

### **COMMERCES ACCESSIBLES A BREUSCH' :**

- Boulangerie – bureau de tabac et presse « Le Panier Garni » 37 rue Principale 03.88.96.50.20
- Primeur et vente de produits de la ferme « Le Jardin de Betty » 34 rue Principale 03.88.96.59.08
- Station-service TOTAL – WERKLE 2 rue Principale 03.88.96.02.73

### **GESTION DES DECHETS :**

La collecte des déchets est maintenue mais la déchèterie est fermée jusqu'à nouvel ordre.  
Merci de faciliter le travail des agents de collecte en sortant vos poubelles sur le trottoir.

### LA POSTE :

Notre agence postale communale est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Pour vos envois postaux (sauf colis), les points ouverts les plus proches sont :

\* Tabac Housset à OBERSCHAEFFOLSHEIM (61 rue du Général de Gaulle – 03.88.77.39.67)

\* Tabac Schieck à HOLTZHEIM (12 rue lieutenant Lespagnol – 03.88.78.38.52)

Leurs horaires étant évolutifs (actuellement ouverts le matin) nous vous conseillons de téléphoner avant d'y aller.

### ECOLE :

Les établissements scolaires et périscolaires de la Commune sont fermés selon les décisions des autorités gouvernementales.

Cependant, afin d'accueillir les enfants des personnels médicaux, une classe mêlant élèves de maternelle et élémentaire a été ouverte à Breuschwickersheim.

Merci à tout le personnel qui est mobilisé.

### SOLIDARITE et ENTRAIDE :

Dans le contexte actuel, la solidarité envers les personnes isolées et les plus fragiles est plus que nécessaire et nous savons qu'une solidarité s'est déjà mise en place entre vous. Comme pour l'initiative du VOISIN VIGILANT pour la sécurité, réalisons ensemble celle du VOISIN SOLIDAIRE pour l'entraide.

Cependant, en cas de nécessité ou de besoins spécifiques, ne pouvant être pris en charge dans le cadre de la solidarité familiale, amicale ou de voisinage, **nous vous invitons à vous adresser à l'Adjointe au Maire, Mme Doris TERNOY par tél. au 06.07.08.35.50 ou par mail à [accueil.mairie@breuschwickersheim.fr](mailto:accueil.mairie@breuschwickersheim.fr)** afin que nous puissions vous accompagner dans la recherche d'une solution.

À compter du 24 mars 2020 et comme l'a précisé le Premier Ministre, le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 a prévu un **nouveau modèle d'attestation de déplacement dérogatoire qui doit être utilisé dorénavant pour vos sorties** (ajout de quelques motifs, précisions concernant d'autres motifs et obligation de préciser l'heure de sortie)

**Afin que vous puissiez en faire des copies, nous vous joignons un exemplaire de cette nouvelle attestation au présent flyer.**

**Attention les cas d'arnaques liées au Coronavirus se multiplient.** Comme par exemple : la présentation de produits alimentaires ou non affirmant protéger ou guérir du Coronavirus ou encore le contrôle des attestations de sortie par de faux policiers/gendarmes qui exigent un paiement direct des amendes en espèce. Soyez vigilants.  
Pour plus d'informations : [www.economie.gouv.fr/dgccrf/arnaques-liees-au-coronavirus](http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/arnaques-liees-au-coronavirus)

Coronavirus 2019 n-Cov

### Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :

**0800 130 000** (appel gratuit)

Pour toute information complémentaire, consultez les sites officiels notamment :

[www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr)

[www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)